

CAPES interne
Section : Documentation
Epreuve orale d'admission
Session 2004

Mettre en place une pédagogie de la lecture au CDI

Sommaire

2) Activités pédagogiques

2.1 Introduction

2.2 Présentation de l'établissement

2.3 L'implication du CDI dans le projet d'établissement

2.3.1 Forces et faiblesses

2.3.2 Le projet du CDI

2.4 Le concours de lecture : un projet fort dès la sixième

2.4.1 Les objectifs

2.4.2 Budget et partenaire

2.4.3 Programmation

2.4.4 Bilan de l'activité

2.5 Mise en place d'un projet lecture en 5^{ème}

2.5.1 Les objectifs

2.5.2 Les partenaires

2.5.3 Répartition des séances

2.5.4 Bilan et évaluations

2.6 Perspectives et rentrée 2004/2005

2.7 Conclusion

2-Activités pédagogiques

2.1 Introduction

Deux questions animent fondamentalement ma réflexion d'enseignante et orientent mes choix pédagogiques :

Comment faire adhérer les élèves aux activités définies par le projet d'établissement ?

Comment lutter contre le manque d'implication des élèves dans la démarche de projet ?

2.2 Présentation de l'établissement

L'établissement accueille 280 élèves répartis sur deux structures : le collège et la SEGPA.

Situé en zone rurale (Agen est à 30 km et Bordeaux à 150 km), l'établissement accueille 61 % d'élèves vivant dans une famille socialement défavorisée.

Le nouveau projet d'établissement, mis en place à la rentrée 2003, issu d'une réflexion de l'ensemble du personnel, dégage quatre objectifs prioritaires : renforcer le dialogue et favoriser les rencontres avec les parents, optimiser l'information sur l'orientation, responsabiliser les élèves, prévenir et lutter contre l'illettrisme.

2.3 L'implication du CDI dans le projet d'établissement

2.3.1 Forces et faiblesses

Le CDI s'appuie sur la volonté du chef d'établissement de situer le CDI au carrefour de toutes les activités du collège, une équipe éducative prête à s'investir, la mise en place des itinéraires de découvertes, un lien fort avec la vie scolaire.

Des contraintes existent cependant : la précarité du poste de professeur-documentaliste (5 enseignants entre 1997-2004), un vieillissement important du fonds, un espace restreint (59 m²) au sein d'une architecture en L surmontée d'une mezzanine (20 m²).

2.3.2 Le projet du CDI

Pour répondre aux objectifs du projet d'établissement et de la circulaire de rentrée 2003¹, le CDI se situe comme un pôle :

➤ pédagogique : toute l'année, les élèves de 6^{ème} sont accueillis une heure par semaine. En cinquième et en quatrième, ce sont les itinéraires de découvertes qui servent de support au suivi des acquis. En troisième, le concours national de la résistance (tous les élèves sont inscrits) et la semaine nationale de la presse dans l'école permettent d'ancrer des automatismes en matière de recherche documentaire pour préparer l'entrée en seconde quelque soit l'orientation choisie.

➤ technologique : l'équipement informatique se modernise (acquisition de nouveaux postes multimédias dont un avec lecteur de DVD, scanner, lecteur CD). Il est désormais relié au réseau de la salle informatique.

➤ citoyen : le CDI coordonne l'organisation de temps forts, fédérateurs (journée mondiale du refus de la misère, journée de l'engagement, fête des collèges).

➤ culturel : c'est pour favoriser la découverte des lieux de culture tout en répondant aux exigences du plan de lutte contre l'illettrisme² que le CDI a souhaité valoriser les actions visant à inciter les jeunes élèves à lire ; à lire pour le plaisir. Les élèves de sixième fréquentent assidûment le CDI. Le prêt est même généralement une opportunité qu'ils saisissent sans hésiter puisqu'ils n'ont pas dans leurs petites écoles d'origine de BCD. Mais comment pallier la défection des niveaux suivants ?

2. 4 Le concours de lecture : un projet fort dès la sixième

2.4.1 Les objectifs

C'est pour lier recherches documentaires, incitations à la lecture, apprentissages fondamentaux et ouverture culturelle que nous avons décidé de mettre en place avec un professeur de Lettres un concours de lecture sur le thème de l'Egypte ancienne ; thème commun aux programmes de français et d'histoire en sixième. Notre réflexion s'est enrichie de la synthèse proposée par Jean-Jacques Maga et Christine Méron.³

2.4.2 Budget et partenaires

L'établissement partenaire est un collègue très différent du nôtre. Situé en ville, il regroupe près de 800 élèves dans une cité scolaire qui en compte presque 3000. La sélection des livres

¹ France. Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Préparation de la rentrée 2003 : circulaire n°2003-050 du 28/03/2003. B.O.E.N, N° 14, 3 avril 2003.

² France. Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Programme national d'incitation à la lecture et à l'écriture dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme : note du 20/12/2002. B.O.E.N, n°1, 2 janvier 2003.

³ Maga, Jean-Jacques, Méron, Christine. Le défi-lecture. Chroniques sociales, 2003.

s'effectue de concert avec les collègues du second établissement dans le but de proposer des lectures adaptées au niveau des lecteurs des deux classes.

La classe choisie pour expérimenter le projet bénéficie d'une heure supplémentaire dans son emploi du temps.

Listes des ouvrages choisis:

- *La vengeance de la momie* d'Evelyne Brisou-Pellen
- *Contes de l'Égypte ancienne* de Brigitte Evano
- *Mémoire de L'Égypte* de Georges Hart
- *Astérix et Cléopâtre* de René Goscinny et Albert Uderzo

Deux ouvrages sont conseillés aux élèves qui souhaiteraient lire davantage :

- *Les pilleurs de sarcophages* d'Odile Weulersse
- *La fiancée du Nil* de Christian Jacq

Le projet est présenté aux parents pour qu'ils puissent éventuellement accompagner leurs enfants dans la découverte des livres.

Le financement de l'activité ne pose pas de problème particulier : une série de 24 romans est achetée avec les crédits pédagogiques des professeurs de lettres. Deux recueils de contes, 5 documentaires et 5 bandes dessinées sont disponibles au CDI.

Le foyer socio-éducatif finance le transport des élèves.

2.4.3 Programmation

Chaque lecture est présentée par le professeur documentaliste à l'aide de fiches. Les élèves constituent ainsi au fil de leurs lectures un dossier récapitulatif qui permet un gros plan sur l'intrigue (résumé), les personnages (description), les auteurs (biographie et bibliographie). Ce sont les séances hebdomadaires du CDI en lien avec la progression mis en place en français qui déterminent l'ordre des lectures. Le réinvestissement des acquis est ainsi immédiat. Entre chaque lecture, une phase d'écriture permet aux élèves de rédiger et de préparer leurs questionnaires. Toutes les fantaisies (rébus, charade, mots croisés, QCM, puzzle...) sont permises ; seule la correction de la langue doit être particulièrement soignée pour qu'il ne subsiste aucune ambiguïté lors de la rencontre finale.

Tableau de lecture

❶ <u>le roman</u> : <i>La vengeance de la momie</i>	La lecture commence en classe et ce sont les professeurs qui lisent à voix haute les deux premiers chapitres.
❷ <u>le documentaire</u> : <i>Mémoire de L'Égypte</i>	Ce sont les professeurs qui soumettent un premier questionnaire. Les élèves doivent utiliser les outils de recherche et formuler des réponses.
❸ <u>Les contes</u> : le meurtre d'Osiris et le prince prédestiné.	Les élèves lisent le recueil et choisissent deux contes.

Un mois avant la rencontre, les élèves construisent des jeux de l'oie qui serviront de support à la compétition et élaborent une règle du jeu. Ils préparent également à l'aide d'un traitement de texte leurs cartes de jeux. Dans le même temps, certains élèves relisent les ouvrages tandis que d'autres les découvrent.

2.4.4 Bilan de l'activité

Aucune lecture n'est obligatoire. Cependant, l'objectif final fédère les élèves qui font preuve d'esprit mutualiste. On aide les plus faibles à répondre aux questions, à donner du sens aux lectures. On les encourage à lire si bien que ceux qui n'ont pas lu les livres dans un premier temps, les lisent par la suite pour pouvoir participer à l'élaboration des questionnaires ou au moins à la phase d'entraînement. Il est vrai que nous avons volontairement limité le nombre d'ouvrages, à la différence d'un défi-lecture classique pour pouvoir contrôler davantage la lecture de chacun.

Le choix du thème permet un approfondissement de la leçon d'histoire qui n'a pas été oubliée dans le courant de l'année. En effet, le concours a permis d'établir des liens entre la leçon et la fiction, facilitant la compréhension des textes.

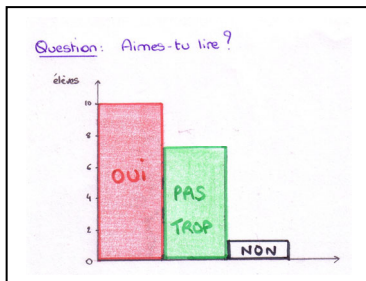
Par la création de boîtes aux lettres électroniques, les élèves ont pu établir une correspondance suivie avec les élèves du collège partenaire. Depuis la rencontre certaines amitiés s'affirment.

2.5 Mise en place du projet lecture en 5^{ème}

2.5.1 Les objectifs

- Diversifier les stratégies d'apprentissage de la lecture, de l'expression écrite et orale en insistant sur le nécessaire plaisir de lire.
- Apporter aux élèves une meilleure connaissance des lieux de culture et de lecture publique. En effet, aucun élève n'est inscrit à la bibliothèque municipale, aucun élève ne fait ses achats de livres en librairie ; le seul rayon jeunesse qu'ils connaissent dans l'environnement extrascolaire étant celui du petit supermarché du village.
- Faire vivre et rénover le fonds jeunesse du CDI. Sur les 502 romans proposés aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, 444 datent d'avant 2000, 369 d'avant 1996. Si la littérature de jeunesse comporte nombre de références incontournables, il apparaît nettement que les élèves choisissent plutôt des livres neufs ou récents, agréables à lire, à l'intrigue actuelle, souvent proches de leurs préoccupations d'adolescents. Le succès des cinq *Golem* de Marie-Aude Murail, récompensés lors du prix des Incorruptibles, en témoigne.

Les élèves de la classe choisie pour expérimenter ce projet ont déjà participé à un concours de lecture lorsqu'ils étaient en 6^{ème}. Nous considérons avec le professeur de Lettres que c'est un élément favorisant la conduite du projet qui s'inscrit dans la continuité du travail réalisé l'année précédente. Nous connaissons bien désormais leurs habitudes de lecture.



L'analyse du graphique⁴ ci-contre démontre que la difficulté pour ces élèves est de choisir un livre.

Ils bénéficient d'une heure supplémentaire inscrite dans leur emploi du temps du 14 novembre 2003 au 13 mai 2004.

2.5.2 Les partenaires

- Un libraire : le libraire est un professionnel du livre avec qui le professeur documentaliste tisse des liens étroits au fur et à mesure des commandes et des rencontres qu'elles occasionnent. Cette relation de confiance m'a permis de présenter un projet d'accueil qui a suscité un enthousiasme immédiat. La classe sera accueillie un après-midi dans la librairie.
- La direction régionale des affaires culturelles : cet organisme a répondu favorablement à ma demande de subventions. 200€ seront versés directement au libraire et 300€ seront versés à l'établissement pour l'aider à financer ce projet.
- Le centre départemental de documentation pédagogique : c'est un interlocuteur qui nous a conseillé dans notre démarche de projet. Il organisera la rencontre avec un auteur dans le cadre du salon du livre de la jeunesse. C'est également le CDDP qui prêtera les séries de livres qui devront être lus pour préparer la rencontre.
- La bibliothécaire du village : récemment employée pour informatiser le fonds de la bibliothèque municipale, elle souhaite d'ores et déjà développer ses rayons petite enfance et littérature de jeunesse. Toutes les initiatives favorisant l'accueil, l'inscription et la fidélisation de jeunes lecteurs sont pour elle des opportunités à saisir.

2.5.3 Répartition des séances

Le projet s'organise autour de deux axes :

Identifier des collections jeunesse (9 séances)

① Faciliter le repérage visuel des collections jeunesse.

- Travail sur la chaîne du livre à l'aide d'une fiche-méthode qui permet un rappel sur les notions d'éditions et de collections.
- Feuilletage des différents catalogues d'éditeurs.

⁴ Sondage sur les habitudes de lecture et statistiques réalisés par les élèves de 4^{ème} en mathématiques.

② Appréhender le fonds disponible pour mesurer les besoins éventuels du CDI.

- Tri des romans qui sont classés par éditeurs puis collections. Les élèves veillent à mettre de côté les ouvrages dégradés ou vieillissants.

③ Repérer les éléments qui permettent de choisir un livre puis travailler la prise de parole.

- Repérage à l'aide d'une fiche-méthode, parmi les ouvrages triés, des auteurs contemporains, des collections, des thèmes de lecture qui plaisent.
- Discussion autour des premières impressions. Il apparaît que les collections *Classiques abrégés* et *Neuf* de l'Ecole des Loisirs sont appréhendées avec un a priori négatif.
- Rédaction individuelle d'un questionnaire à destination du libraire. Un tour de table permet ensuite l'harmonisation des questions.

④ Faire connaissance avec un professionnel du livre.

- Rencontre et échanges avec le libraire. Deux heures sont ainsi consacrées à la préparation du déplacement dans la librairie. Différents thèmes suscitent un intérêt certain : le lieu, l'espace réservé aux jeunes, le nombre d'ouvrages accessibles, la chaîne du livre, le métier et les études qui s'y rapportent, le plaisir de lire.

⑤ Découvrir un lieu de lecture.

- Visite de la librairie et achat des romans. L'accueil est chaleureux. Les 20 élèves se répartissent dans la librairie et se plongent rapidement dans la lecture d'un livre, le début d'un autre. En deux heures, les élèves vont choisir 34 livres en bénéficiant des conseils du libraire et de leurs professeurs.

⑥ Découvrir un lieu de lecture et de culture.

- Visite de la bibliothèque municipale. La responsable accueille les élèves dans le cadre d'une exposition intitulée *Livres et Patchwork*. Les travaux manuels sont accompagnés de nombreux livres : documentaires, contes, romans abordent le thème du tissu. En guidant la visite, la bibliothécaire présente chaque livre, distillant savamment quelques anecdotes qui viennent piquer la curiosité de nos élèves.

⑦ à ⑨ Argumenter un choix, résumer une intrigue, rédiger une critique, mutualiser :

- Présentation orale des livres lus et résumés par les élèves pendant les vacances de Noël. Deux élèves nous ont fait part de leur déception⁵. Ils ont cependant accepté de lire un second roman sur les conseils de leurs camarades.
- Evaluation de la présentation par les autres élèves à l'aide d'une grille portant sur la clarté des propos et l'argumentation.
- Mise en ligne sur le site « Alinéa »⁶ des différentes fiches de lecture qui sont également rassemblées sur un cédérom disponible au CDI grâce à l'utilisation du logiciel Médiateur.

⁵ Les deux livres lus étaient *Tartarin de Tarascon* et *Zazie dans le métro*.

Conseiller un livre qui lui a plu en rédigeant un propos structuré et argumenté est pour l'élève un moyen de valoriser sa propre lecture.

Participer au salon du livre de la jeunesse (10 séances)

① Lire pour rencontrer un auteur.

- Nous avons choisi de leur présenter deux auteurs qui travaillent différemment : Martine Pouchain publiant dans une collection particulièrement appréciée des élèves (Folio Junior chez Gallimard) des enquêtes qui se déroulent au Moyen Age; Jean-Pierre Tusseau publiant à L'Ecole des Loisirs des textes classiques réécrits, rendus ainsi accessibles aux jeunes lecteurs.
- Répartition des lectures : le premier roman *Meurtres à la cathédrale*⁷ sera obligatoirement lu dans un délais de quinze jours.

② Echanger des impressions autour d'une lecture.

- Résumé et critique du livre.
- Préparation et tri des questions à poser à Martine Pouchain.

③ à ⑤ Mener une recherche documentaire, réaliser une exposition.

- Choix d'extraits dans l'un des trois ouvrages.
- Recherche documentaire sur le Moyen Age en lien avec l'extrait choisi. Les thèmes retenus sont les suivants : naissance d'une cathédrale, l'alimentation, les tailleurs de pierre, les lépreux, la sorcellerie, l'apothicaire, la naissance, la ville, les moines, le carnaval.

La réalisation de ces affiches a été soumise à une évaluation des compétences documentaires par le biais de grilles d'auto-évaluation remplies par les élèves.

⑥ Découvrir un texte du Moyen Age.

- Le roman de *Mélusine* de Jean-Pierre Tusseau sera lu pendant les vacances de printemps.

⑩ Echanger autour du livre.

- Compte-rendu de lectures.
- Préparation et tri des questions à poser à l'auteur.

Journée au salon du livre : Etablir un lien affectif avec le livre et son auteur, savoir choisir un livre.

- Visite du salon du livre.
- Rencontre avec Jean-Pierre Tusseau puis Martine Pouchain.
- Achat de livres et dédicaces.

⁶ France. Académie (Créteil). Alinea. 2004 [consulté le 16 janvier 2004].URL <http://ww.ac-creteil.fr/alinea/>

⁷ Succèdent à *Meurtres à la cathédrale* (2000), *La fête des fous* (2001) et *Le monstre des marais* (2003) .

2.5.4 Bilan et évaluations

Le bilan pertinent d'un tel projet requiert un peu de recul car c'est l'année suivante que le professeur documentaliste pourra noter une éventuelle évolution des comportements.

Cependant, quelques indicateurs et de nombreux points positifs apparaissent déjà :

- Seule la lecture de deux livres était obligatoire. Or, 18 élèves ont lu tous les livres proposés soit cinq œuvres intégrales.
- La relation aux livres a évolué. Chaque élève a compris que la littérature de jeunesse propose de très nombreux romans qui appartiennent à des thématiques, des genres et des styles variés. C'est donc en précisant ses goûts, et ses attentes, en exprimant un choix et non par dépit, que chacun trouvera un livre susceptible de le séduire.
- Le projet fédère à plusieurs niveaux : l'ambiance de la classe a toujours été agréable et lors des différentes sorties, les élèves se sont toujours montrés très intéressés. Les élèves ont véhiculé leurs émotions et parlé autour d'eux, notamment aux autres élèves de 5^{ème} de leurs lectures. Cependant, c'est surtout dans leurs relations avec les enseignants que l'aspect fédérateur est le plus significatif. En effet, les nombreuses occasions d'échanges autour d'un choix de livre ont créé un climat de confiance, les professeurs découvrant et lisant eux aussi des livres qu'ils ne connaissaient pas. Le professeur de Lettres n'était plus là pour noter un compte-rendu de lecture et le professeur documentaliste était à l'écoute des motivations de chacun au sein d'un moment privilégié.
- Le choix des livres sur le Moyen Age a permis le réinvestissement immédiat des connaissances en histoire à travers la lecture d'une fiction. Le professeur d'histoire a pu mesurer l'impact de ce projet dans l'apprentissage des connaissances lors des visites guidées des bastides médiévales que les élèves ont réalisé dans le cadre d'un itinéraire de découverte. En effet, ils ont réussi à mettre en lien pour une présentation approfondie les connaissances acquises dans le cadre des cours de français et d'histoire et par le biais de ce projet lecture.
- 9 élèves sont désormais inscrits à la bibliothèque municipale. Deux élèves seulement sont retournés en librairie faire leurs achats de livres.
- Le rayon jeunesse du CDI est aéré. Le fonds se compose de 300 romans davantage mis en valeur.

Une faiblesse et un regret apparaissent néanmoins : les élèves, lors de leur rencontre avec les deux auteurs, se sont montrés très intimidés adoptant une attitude très scolaire. Il faut noter que les élèves étaient reçus dans des salles de classe traditionnelles et que l'auteur semblait avoir pris la place du professeur. L'échange aurait probablement pu être plus riche, plus intense émotionnellement si les élèves avaient choisi eux mêmes l'auteur qu'ils souhaitaient

rencontrer. De plus, nous n'avons pas souhaité recevoir l'auteur dans l'établissement car nous voulions, par la visite du salon, favoriser la rencontre avec des éditeurs, des libraires et des bibliothécaires. Or, créer un temps fort en association avec la bibliothèque municipale par exemple, aurait peut être permis aux élèves d'être davantage acteurs durant cette journée.

La préparation des questionnaires est à revoir : étaient-ils trop ou pas assez préparés ?

2.6 Perspectives et rentrée 2004/2005

D'ores et déjà, la rentrée 2004 se prépare. Souhaitant pouvoir associer toutes les classes d'un même niveau aux projets menés, j'ai demandé à l'équipe pédagogique de procéder à quelques aménagements. Ce sont tous les professeurs d'Histoire et de Lettres qui ont été sollicités afin de lier dans un projet pluridisciplinaire, le projet lecture et les itinéraires de découvertes déjà mis en œuvre consacrés à l'étude du patrimoine local moyenâgeux. En lien avec les romans de Martine Pouchain et le programme d'histoire, la visite d'une cathédrale est prévue.

De même, en sixième, ce sont tous les élèves du niveau, soit deux classes qui participeront au concours de lecture. Il aura pour thème cette année les ouvrages de Daniel Pennac. En effet, pour continuer à communiquer leur enthousiasme aux élèves, l'équipe pédagogique a ressenti le besoin de changer les lectures proposées. Les élèves du collège partenaire seront reçus lors d'un spectacle.

En quatrième, tous les élèves volontaires participeront aux Prix des Incorruptibles. Les différents comptes-rendus de lecture permettront la réalisation d'un « défilé haute lecture », présenté lors de la fête de fin d'année.

Conclusion

Le CDI est un espace ouvert et animé. Les opérations qui incitent les élèves à lire sont multiples :

➤ **Actions centrées sur les lieux de lecture:** aménagements de coins lecture spécifiques, création de rayons lecture appropriés à chaque niveau, exposition des nouveautés, présentation d'une collection en rapport avec une thème d'actualité, ou une exposition.

➤ **Actions centrées sur les livres:** Club-lecture, lecture suspendue, ateliers de copies artistiques, panneaux « Coup de cœur », cahiers de lecture, distribution de bibliographies, abonnements, signalétique.

Elles ne sont cependant pas suffisantes pour pallier la défection des élèves au cours de leur cursus au collège. La mise en place d'une pédagogie de la lecture est nécessaire et relève d'un véritable projet qui doit assurer une continuité entre les différents niveaux. Cette action longue et continue s'adresse à des élèves qui lisent peu mais qui ne présentent pas forcément

de graves difficultés d'apprentissage ; l'objectif étant que l'élève lecteur devienne un adulte lecteur qui ne perdent pas ses habitudes de lecture avec l'arrêt de la prescription scolaire.

Par ailleurs, ma réflexion est engagée sur cette pédagogie qui se veut créative, voire innovante mais qui implique une nécessaire conciliation entre le ludique et la rigueur des apprentissages.

Je mesure également toute l'importance d'une véritable politique d'acquisition qui réponde aux exigences des programmes mais aussi aux attentes des élèves.